

## Les séances de cinéma se pérennisent

Dernièrement, la municipalité et l'association du Foyer rural se sont réunies avec Nicolas Manceau, coordinateur du Centre Régional de Promotion du Cinéma (CRPC), la ligue de l'enseignement et la communauté de communes Val de Gâtine, sur l'officialisation et la pérennisation des séances cinéma.

Johann Baranger 1<sup>er</sup> adjoint de la commune et Nathalie Audebert, présidente du Foyer rural, ont évoqué le « succès rencontré durant la période d'essai, rapidement devenu un rendez-vous mensuel incontournable déplaçant une cinquantaine de personnes en moyenne à chaque diffusion ». Dont les films suivants : « La vie scolaire ; Au nom de la Terre ; Roxane ; Comme des bêtes 2 ; La Reine des Neiges 2 ; Hors normes ».

### Une fois par mois

Les séances supplémentaires ont été programmées pour les scolaires, la halte-garderie de l'Ombrelle, les soirées à thème choisis par la municipalité. Une fois par mois, le jeudi soir

à 20 h 30, est présenté un film dernièrement sorti en salle, aux tarifs de 6 € et 4.50 € pour les étudiants, demandeurs emploi et mineurs, sur justificatifs.

### Prochaine séance

#### le 23 janvier

La prochaine séance sera le jeudi 23 janvier avec le film « Le pire reste à venir » de Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, avec Fabrice Luchini, Patrick Bruel et Zined Triki. Le choix de la programmation cinématographique, est possible également par vote, via courrier électronique, ce qui permet au public d'être des acteurs dans le choix des films.

Un partenariat efficace existe par ailleurs avec des bénévoles qui désirent s'investir à plus long terme dans ce projet du « Cinéma chez nous », mis en place depuis le 6 septembre 2019.

L'objectif est de créer du lien social et d'étendre la programmation au cinéma pour enfants, aux EHPAD, aux seniors et aux écoles.



Le Foyer rural, la municipalité, le coordinateur du CRPC, La ligue de l'enseignement, ont acté la pérennisation des séances cinématographique dans la salle du Foyer rural.